



ADDICTION | SUISSE

# Semaine nationale d'action « Enfants de parents dépendants »

11-17 février 2019

**Concept**

Mai 2018

## 1 POURQUOI UNE SEMAINE NATIONALE D'ACTION POUR LES ENFANTS DE PARENTS DÉPENDANTS ?

### **100'000 enfants concernés**

On estime qu'en Suisse, environ 100'000 enfants vivent dans une famille où l'un des parents est dépendant de l'alcool. S'ajoutent encore à ce nombre tous les enfants dont un parent souffre d'une autre dépendance.

L'alcoolisme est une maladie qui touche toute la famille. Pour les enfants, avoir un parent alcoolique signifie bien souvent un climat familial tendu, conflictuel, imprévisible ou incohérent. C'est aussi être confronté-e au quotidien à la peur, la honte, la culpabilité, l'insécurité et l'isolement.

Pourtant, par loyauté vis-à-vis de leur famille, les enfants taisent cette situation et portent cette souffrance parfois toute leur vie, jusqu'à l'âge adulte<sup>1</sup>. Ces enfants ont d'ailleurs un risque très élevé de développer eux-mêmes plus tard une dépendance ou une maladie psychique.

### **Un sujet encore tabou**

Même si ce sujet a commencé à être thématiqué au cours des dernières années, aujourd'hui encore les problèmes de dépendance et leur impact sur la famille demeurent souvent tabous au sein de la famille et dans l'entourage social de l'enfant.

Avec cette semaine nationale d'action, nous souhaitons briser ce tabou, sensibiliser le grand public au vécu de ces enfants et favoriser un climat dans lequel les parents, les enfants, les proches et les professionnel-le-s peuvent sortir du silence et chercher aide et soutien.

### **Un mouvement international à la St Valentin**

L'association américaine *National Association for Children of Alcoholics* ([NACOA](#)) a lancé l'idée de dédier chaque année la semaine de la St Valentin aux enfants de parents dépendants. Plusieurs pays y ont adhéré et en 2018, une semaine d'action a notamment été organisée en Allemagne, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Suède.

La Suisse rejoindra ce mouvement en 2019 avec la première semaine d'action nationale pour les enfants de parents dépendants, qui aura lieu du **11 au 17 février 2019**.

## 2 QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CETTE SEMAINE D'ACTION ?

- ❖ Briser le tabou et rendre visible le vécu et les besoins des enfants de parents dépendants.
- ❖ Informer et sensibiliser le grand public et les médias à cette thématique.
- ❖ Faire connaître les offres existantes pour les enfants, les parents, au niveau national et dans les cantons.

---

<sup>1</sup> Addiction Suisse (2011). *Enfant dans une famille alcoolique*.

- ❖ Informer et sensibiliser les professionnel-le-s qui travaillent avec les enfants et les familles à cette thématique et leur donner les outils pour l'aborder dans leur pratique professionnelle.
- ❖ Mettre en réseau les acteurs qui travaillent avec les enfants et les familles.

### 3 ORGANISATION

La coordination de la semaine d'action pour les enfants de parents dépendants est assurée par Addiction Suisse.

Ce projet est soutenu financièrement par le Fonds national de prévention des problèmes liés à l'alcool.

### 4 QUI PEUT PARTICIPER ?

Les institutions du domaine des addictions, de la famille, de la protection de la jeunesse, de l'éducation, de la petite enfance ou de tout autre domaine sont invitées à s'engager en organisant des actions, des manifestations ou en communiquant autour de la thématique des enfants de parents dépendants durant la semaine du 11 au 17 février 2019.

Les particuliers peuvent également s'engager s'ils le souhaitent, par exemple en diffusant l'affiche créé pour l'occasion ou du matériel d'information.

***Plus nous serons nombreuses et nombreux à nous mobiliser durant cette semaine, plus grand sera l'impact !***

### 5 COMMENT PARTICIPER ?

La semaine nationale d'action pour les enfants de parents dépendants est l'occasion, au travers d'actions variées, de rendre visible cette thématique, de briser le tabou qui l'entoure et de faire connaître les prestations existantes pour ce public. Voici quelques idées concrètes d'actions :

*Pour les enfants :*

- Des actions d'information et de sensibilisation auprès des enfants et adolescent-e-s peuvent être organisées dans les écoles, crèches ou centres de loisirs.

**Jean-Marc Richard, ambassadeur en Romandie de la semaine d'action, peut être sollicité pour participer à des actions auprès des jeunes, par exemple dans les écoles.** (pour l'organisation, contacter : [lducarroz@addictionsuisse.ch](mailto:lducarroz@addictionsuisse.ch))

- Une large promotion du site [www.mamanboit.ch](http://www.mamanboit.ch) / [www.papaboit.ch](http://www.papaboit.ch) et de la brochure d'Addiction Suisse « Enfant dans une famille alcoolique » peut être faite auprès des professionnel-le-s de votre région qui travaillent avec des enfants (crèche, écoles, pédiatres, etc.).

*Pour le grand public :*

- Des témoignages (anonymes ou non) de personnes concernées, enfants, enfants adultes ou parents, sous forme écrite ou de vidéos, peuvent être recueillis et diffusés sur différents supports (médias, réseaux sociaux, etc.)
- L'affiche de la semaine d'action peut être largement diffusée (en [version pdf](#) ou papier).

- Un travail avec les médias locaux afin de leur présenter vos prestations pour les enfants de parents dépendants peut offrir une bonne visibilité à la thématique, ainsi qu'à votre institution.
- Vos réseaux sociaux peuvent être utilisés pour diffuser largement votre message, par exemple en publiant l'affiche, les courts métrages (voir chapitre 6) ou en faisant la promotion d'offres et ressources existantes.
- Une conférence-échange destiné au grand public peut être proposée, par exemple sur les possibilités d'action en tant que proche d'une famille dont l'un des parents est dépendant.
- Des actions dans des lieux publics peuvent aussi être envisagées (stand, théâtre d'improvisation, etc.)

*Pour les parents :*

- Des actions en partenariat avec des professionnel-le-s d'autres domaines (enseignement, social, médical, etc.) peuvent être envisagées, afin de toucher les parents et les enfants (par exemple la promotion du site [www.parentsetaddiction.ch](http://www.parentsetaddiction.ch), ainsi que de la brochure « Parents avant tout, parents malgré tout »).

*Pour les professionnel-le-s :*

La thématique des enfants de parents dépendants touche une large palette de professionnel-le-s (éducateurs-trices de la petite enfance, enseignant-e-s, personnel médical, assistant-e-s sociaux, etc.), qu'il peut être intéressant d'impliquer dans le cadre de cette semaine.

- Vous pouvez leur faire parvenir de la documentation pour eux ou pour les enfants et les parents avec qui ils sont en contact.
- Les histoires de [Boby](#) peuvent être présentées aux professionnel-le-s en contact avec des enfants de 4 à 8 ans.
- Une conférence ou une discussion destinée aux professionnel-le-s en contact avec des enfants de parents dépendants peut être organisée.
- La formation « Addiction et parentalité » d'Addiction Suisse peut être proposée à différents professionnel-le-s dans votre canton (en français seulement).

Pour vous faciliter l'organisation de actions, nous mettons à votre disposition le « [Guide de planification](#) », élaboré par Addiction Suisse dans le cadre la Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool.

**Pour en augmenter la visibilité, n'oubliez pas d'inscrire vos actions avant fin décembre 2018 sur le site de la semaine d'action.**

## 6 PRODUITS POUR LES INSTITUTIONS

### Site internet [www.enfants-parents-dependants-ch](http://www.enfants-parents-dependants-ch)

Un site internet bilingue dédié à la semaine d'action pour les enfants de parents dépendants sera mis en ligne début octobre 2018.

Les informations et documents en lien avec la semaine d'action seront disponibles sur ce site. Les institutions pourront y commander le matériel d'information d'Addiction Suisse et y annoncer les actions prévues.

Ce site s'adressera également au grand public et aux médias qui pourront s'informer sur la thématique de la semaine et sur les manifestations prévues dans chaque canton.

### **Affiche**

Une affiche va être créée à l'occasion de la semaine d'action, afin d'en accroître la visibilité. Celle-ci pourra être commandée gratuitement ou téléchargée sur le site web, puis diffusée largement en format papier ou pdf.

### **Brochures, sites web**

Les brochures d'Addiction Suisse sur le thème des enfants de parents dépendants peuvent dès maintenant être commandées sur le site d'[Addiction Suisse](http://www.addictionsuisse.ch) et dès octobre sur le site web de la semaine d'action. Les commandes sont gratuites, seuls les frais de port sont facturés.

- Brochure « Enfant dans une famille alcoolique »
- Brochure « Parents avant tout, parents malgré tout »
- Guide pour les professionnel-le-s « Aide et soutien aux enfants de parents dépendants : principes et possibilités de prévention »
- Livre pour enfants « Bobby le chien »
- Cartes de visites avec l'adresse du site [www.mamanboit.ch/www.papaboit.ch](http://www.mamanboit.ch/www.papaboit.ch)
- Cartes de visites avec l'adresse du site [www.parentsetaddictions.ch](http://www.parentsetaddictions.ch)

Afin que nous puissions garantir la disponibilité de ces brochures et une livraison dans les délais, merci de passer commande avant le **30 novembre 2018**. Passé ce délai, les commandes peuvent être enregistrées directement sur le [shop d'Addiction Suisse](http://shop.addictionsuisse.ch), dans la limite des stocks disponibles.

Les différents sites internet d'Addiction Suisse peuvent également être utilisés et diffusés :

- [www.mamanboit.ch](http://www.mamanboit.ch) / [www.papaboit.ch](http://www.papaboit.ch)
- [www.parentsetaddiction.ch](http://www.parentsetaddiction.ch)
- [boby.addictionsuisse.ch](http://boby.addictionsuisse.ch)

### **Courts métrages**

Différents courts métrages traitant la question des enfants de parents dépendants sont disponibles sur Youtube et peuvent être diffusés sur les réseaux sociaux :

- « La mère à boire » (sans paroles) : <https://www.youtube.com/watch?v=Jk36uBaYC6Q>
- « 8-year old girl raises baby » (sous-titré en anglais) : <https://www.youtube.com/watch?v=Dn2i9bOSXWA>
- Vidéo de IKS, Institut Kinderseele Schweiz (en allemand) : <https://youtu.be/X39ZfjKNQIQ>
- « Fragile Childhood – Monsters » (sous-titré en anglais) : <https://www.youtube.com/watch?v=XwdUXS94yNk>
- « Fragile Childhood – Voice for a Child » (sous-titré en anglais) : <https://www.youtube.com/watch?v=5g7zOWu1e8o#t=12>

- « The Orphanage » (sans paroles): <https://www.youtube.com/watch?v=i46h9dAaDfo>

## 7 TRAVAIL MÉDIAS ET COMMUNICATION

### **Jean-Marc Richard, ambassadeur en Suisse romande**

Jean-Marc Richard, animateur bien connu de la RTS, sera l'ambassadeur en Suisse romande de la semaine d'action pour les enfants de parents dépendants. Du 11 au 17 février, il se fera le porte-parole de ces enfants. Son engagement dans ce projet contribuera à rendre visible en Romandie cette thématique ainsi que les différentes actions organisées.

Une **Ligne de cœur** spéciale sur la thématique des enfants de parents dépendants, avec des témoignages de personnes concernées, sera diffusée durant la semaine.

Jean-Marc Richard soutiendra par ailleurs les institutions qui le souhaitent dans leurs **actions de sensibilisation sur le terrain auprès des jeunes**, par exemple dans les écoles.

Il participera enfin à la **communication** autour de la semaine d'action en mettant à disposition plusieurs messages à diffuser et relayer sur les différents canaux et réseaux, notamment des messages vidéos et des citations pour le communiqué de presse.

Un ambassadeur ou une ambassadrice sera également recruté-e dans les prochaines semaines pour la Suisse alémanique.

### **Dossier de presse**

L'objectif du travail avec les médias sera de leur fournir des informations complètes sur la thématique des enfants de parents dépendants, ainsi que sur les activités organisées dans les cantons afin qu'ils puissent traiter ce sujet.

Un dossier de presse national sera rédigé et diffusé par Addiction Suisse. Il comprendra un communiqué de presse, des informations sur la thématique, la liste des activités dans les cantons et les institutions organisatrices et dans la mesure du possible, un témoignage.

### **Envoi aux médias locaux**

Ce dossier de presse sera envoyé aux institutions participantes à la semaine d'action vers mi-janvier 2019. Celles-ci auront ensuite la possibilité de d'adapter et de compléter ce dossier avec des informations régionales et de le diffuser auprès des médias locaux.

Les médias apprécient d'avoir des témoignages pour illustrer des sujets car ils le rendent plus tangible et humain. Il est donc intéressant, si vous en avez la possibilité, de prendre contact avec des personnes concernées, par exemples des enfants adultes de parents dépendants dans votre réseau afin de proposer des témoignages aux médias cantonaux et éventuellement nationaux.

### **Diffusion nationale**

Au niveau national, le dossier sera envoyé une semaine avant la semaine d'action via les canaux de diffusion d'Addiction Suisse.

Étant donné la structure du paysage médiatique et pour des questions d'organisation, il est malheureusement inévitable que certains médias reçoivent le dossier à double (envoi par Addiction Suisse et par les institutions régionales). Cela sera mentionné dans le communiqué de presse envoyé par Addiction Suisse.

Lors de demandes émanant de médias cantonaux, Addiction Suisse renverra systématiquement aux activités des régions concernées. C'est pourquoi nous vous invitons à inscrire votre action d'ici la fin décembre 2018 sur le site web de la semaine d'action en indiquant les coordonnées d'une personne de contact pour les médias.

### Communication d'Addiction Suisse

Addiction Suisse communiquera également sur cette semaine via ses propres canaux d'informations :

- Témoignages : Dans la mesure du possible, nous récolterons des témoignages dans notre réseau. De plus, nous pourrions utiliser des citations anonymisées provenant des sites [www.mamanboit.ch](http://www.mamanboit.ch) et [www.papaboit.ch](http://www.papaboit.ch).
- Site internet d'Addiction Suisse : communiqué, bannière, vidéos
- Newsletter : annonce et liens vers le site dédié à la semaine
- Réseaux sociaux (Facebook, Twitter) : récits et témoignages, liens vers les différents films internationaux dont les liens seront placés sur le site de la semaine d'action
- Youtube : Messages vidéos des ambassadeurs, à relayer dans les réseaux sociaux et sur les sites web, ainsi que dans la newsletter
- Revue Contact : récit d'actions concrètes de la semaine et témoignages

Toutes les institutions sont encouragées à relayer ces informations dans leurs propres réseaux.

## 8 CALENDRIER

Mise en ligne du site web de la semaine d'action	01.10.2018
Inscriptions des activités sur le site web de la semaine d'action	01.10.2018 – 31.12.2018
Commandes de brochures et affiches	01.10.2018 – 30.11.2018
Envoi des brochures, dépliants et affiches	Dès mi-décembre
Envoi du dossier de presse aux institutions par courriel	Mi-janvier 2019
Envoi du dossier de presse par Addiction Suisse aux médias nationaux	04.02.2019
<b>Semaine d'action pour les enfants de parents dépendants</b>	<b>11 – 17 février 2019</b>

## 9 RENSEIGNEMENTS

**Pour la Suisse alémanique** : Markus Meury - 021 321 29 63 – [mmeury@suchtschweiz.ch](mailto:mmeury@suchtschweiz.ch)

**Pour la Suisse romande** : Lucile Ducarroz – 021 321 29 19 – [lducarroz@addictionsuisse.ch](mailto:lducarroz@addictionsuisse.ch)